COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *Lysco*

Forme juridique: *Société à responsabilité limitée*

Adresse: *Rue Beauchamp* N°: *2* Boîte:

Code postal: *7780* Commune: *Comines*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Hainaut, division Tournai*

Adresse Internet[1]:

Adresse e-mail[1]: *lysco@skynet.be*

Numéro d'entreprise *0435.413.697*

DATE *26 / 10 / 2023* de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

[X] les COMPTES ANNUELS en EUR approuvés par l'assemblée générale du *14 / 06 / 2024*

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2023* au *31 / 12 / 2023*

l'exercice précédent des comptes annuels du *01 / 01 / 2022* au *31 / 12 / 2022*

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** / ~~ne sont pas~~[2] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *64* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2, 6.6, 6.7.2, 6.8, 6.15, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 9, 12, 13, 14, 15*

DESBUQUOIT MARIE EVE
PRESIDENTE

VANDEKELDE DIDIER
VICE-PRESIDENT

1 Mention facultative.

2 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Marie Eve DESBUQUOIT *Chemin du Petit Bois 1, 7784 Warneton, Belgique*	*Président du Conseil d'Administration* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Didier VANDESKELDE *Rue des Trois Evêchés 53, 7783 Bizet, Belgique*	*Vice-président du Conseil d'Administration* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Chantal VANRUYMBEKE *Rue de Ploegsteert 76, 7782 Ploegsteert, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Christine VANTORRE *Route de Ploegsteert 55, 7784 Warneton, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Lise MOERMAN *de Plogsteert 129, 7782 Ploegsteert, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Patricia POUPAERT *Rue du Progrès 38, 7780 Comines, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Carine DE BRUYNE *Faubour de Lille 47, 7784 Warneton, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Frédéric HALLEZ *Rue de Ploegsteert 120 boîte 2, 7782 Ploegsteert, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Paulette MORENO-POURCELLE *Leiekaai 17 boîte 0101, 8940 Wervik, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Francine CAPPELLE *Rue Delcauwe 2, 7783 Bizet, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Alain DEBRUYNE *Clos des Pâquerettes 20, 7783 Bizet, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Frank EFESOTTI *Chemin du Pont Mallet 5, 7784 Warneton, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Françis GAQUIERE *Route des Ecluses 30, 7784 Warneton, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Jean-Jacques PIETERS *Rue Fosse-aux-Chats 70, 7780 Comines, Belgique*	*Administrateur* *07/06/2019 - 06/06/2025*
Didier VERDONCQ *Rue du Plit 69, 7910 Anvaing, Belgique*	*Administrateur* *04/06/2020 - 06/06/2025*
Eric DEVOS *Chemin d'Halluin 1, 7784 Warneton, Belgique*	*Administrateur* *20/12/2023 - 06/06/2025*
Thierry BAUFFE *Rue du Château 44, 7760 Celles, Belgique*	*Gérant* *01/07/2008 -*

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (SUITE)

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

AUDICIA
N°: 0667.912.009
Rue de Bomeree 89, 6534 Gozée, Belgique
N° de membre: B00939

Représenté(es) par:

Philippe BERIOT
N° de membre: A02023

Réviseur d'entreprises
04/06/2021 - 07/06/2024

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels **XXX/ n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20	.....	.....
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	*36.593.298*	*35.813.767*
Immobilisations incorporelles	6.2	21	.....	.....
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	*36.586.933*	*35.807.403*
Terrains et constructions		22	*34.290.700*	*31.628.419*
Installations, machines et outillage		23	*14.373*	*17.412*
Mobilier et matériel roulant		24	*67.257*	*65.302*
Location-financement et droits similaires		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles		26	*217.619*	*413.082*
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	*1.996.984*	*3.683.188*
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	*6.365*	*6.364*
Entreprises liées	6.15	280/1	.....	.....
Participations		280	.....	.....
Créances		281	.....	.....
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	.....	.....
Participations		282	.....	.....
Créances		283	.....	.....
Autres immobilisations financières		284/8	*6.365*	*6.364*
Actions et parts		284	*6.365*	*6.364*
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	.....	.....

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	*11.959.428*	*12.757.435*
Créances à plus d'un an		29	*5.525.659*	*7.788.934*
Créances commerciales		290	.....	.....
Autres créances		291	*5.525.659*	*7.788.934*
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	*111.425*	*97.569*
Stocks		30/36	*111.425*	*97.569*
Approvisionnements		30/31	*111.425*	*97.569*
En-cours de fabrication		32	.....	.....
Produits finis		33	.....	.....
Marchandises		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente		35	.....	.....
Acomptes versés		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution		37	.....	.....
Créances à un an au plus		40/41	*1.185.024*	*335.089*
Créances commerciales		40	*32.793*	*25.735*
Autres créances		41	*1.152.231*	*309.354*
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	.....	.....
Actions propres		50	.....	.....
Autres placements		51/53	.....	.....
Valeurs disponibles		54/58	*4.883.711*	*4.247.365*
Comptes de régularisation	6.6	490/1	*253.609*	*288.478*
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	*48.552.726*	*48.571.202*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	*30.181.694*	*29.563.256*
Apport	6.7.1	10/11	*7.470*	*7.470*
Disponible		110	.....	.....
Indisponible		111	*7.470*	*7.470*
Plus-values de réévaluation		12	.....	.....
Réserves		13	*15.296.097*	*15.308.825*
Réserves indisponibles		130/1	*13.212.355*	*13.191.060*
Réserves statutairement indisponibles		1311	*13.212.355*	*13.191.060*
Acquisition d'actions propres		1312	.....	.....
Soutien financier		1313	.....	.....
Autres		1319	.....	.....
Réserves immunisées		132	*2.083.742*	*2.117.765*
Réserves disponibles		133	.....	.....
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	.....	.....
Subsides en capital		15	*14.878.127*	*14.246.961*
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [4]		19	.....	.....
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	*1.227.371*	*1.194.563*
Provisions pour risques et charges		160/5	*379.710*	*378.200*
Pensions et obligations similaires		160	.....	.....
Charges fiscales		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien		162	*379.710*	*378.200*
Obligations environnementales		163	.....	.....
Autres risques et charges	6.8	164/5	.....	.....
Impôts différés		168	*847.661*	*816.363*

4 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	17.143.661	17.813.383
Dettes à plus d'un an	6.9	17	15.624.777	16.299.295
Dettes financières		170/4	15.624.777	16.299.295
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	15.624.777	16.299.295
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	1.489.410	1.473.158
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.074.761	974.106
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	202.125	305.117
Fournisseurs		440/4	202.125	305.117
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	163.367	154.984
Impôts		450/3	20.567	25.743
Rémunérations et charges sociales		454/9	142.800	129.241
Autres dettes		47/48	49.157	38.951
Comptes de régularisation	6.9	492/3	29.474	40.930
TOTAL DU PASSIF		10/49	48.552.726	48.571.202

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	*4.138.271*	*3.945.295*
Chiffre d'affaires	6.10	70	*3.866.154*	*3.631.351*
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	.....	.....
Production immobilisée		72	*48.947*	*64.746*
Autres produits d'exploitation	6.10	74	*223.170*	*248.683*
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	.....	*515*
Coût des ventes et des prestations		60/66A	*4.055.785*	*3.596.003*
Approvisionnements et marchandises		60	*180.820*	*182.104*
Achats		600/8	*194.676*	*152.798*
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	*-13.856*	*29.306*
Services et biens divers		61	*664.904*	*586.220*
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	*1.489.491*	*1.338.212*
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	*1.296.120*	*1.104.564*
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	*3.649*	*649*
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	*1.510*	*35.339*
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	*389.018*	*338.564*
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	*30.273*	*10.351*
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	*82.486*	*349.292*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	337.176	272.487
Produits financiers récurrents		75	304.281	272.487
Produits des immobilisations financières		750	.....	.....
Produits des actifs circulants		751	11.377	13.641
Autres produits financiers	6.11	752/9	292.904	258.846
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	32.895	.....
Charges financières		65/66B	443.730	403.635
Charges financières récurrentes	6.11	65	443.730	403.635
Charges des dettes		650	440.467	403.442
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) ....(+)/(-)		651	.....	.....
Autres charges financières		652/9	3.263	193
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts ....(+)/(-)		9903	-24.068	218.144
Prélèvement sur les impôts différés		780	14.783	13.002
Transfert aux impôts différés		680	.....	.....
Impôts sur le résultat ....(+)/(-)	6.13	67/77	3.443	16.095
Impôts		670/3	3.443	16.375
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	.....	280
Bénéfice (Perte) de l'exercice ....(+)/(-)		9904	-12.728	215.051
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	34.023	34.023
Transfert aux réserves immunisées		689	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter ....(+)/(-)		9905	21.295	249.074

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter ....(+)/(-)	9906	*21.295*	*249.074*
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter ....(+)/(-)	(9905)	*21.295*	*249.074*
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent ....(+)/(-)	14P	.....	.....
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	.....	.....
sur l'apport	791	.....	.....
sur les réserves	792	.....	.....
Affectation aux capitaux propres	691/2	*21.295*	*249.074*
à l'apport	691	.....	.....
à la réserve légale	6920	.....	.....
aux autres réserves	6921	*21.295*	*249.074*
Bénéfice (Perte) à reporter ....(+)/(-)	(14)	.....	.....
Intervention des associés dans la perte	794	.....	.....
Bénéfice à distribuer	694/7	.....	.....
Rémunération de l'apport	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants	695	.....	.....
Travailleurs	696	.....	.....
Autres allocataires	697	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*2.856*
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	*2.856*	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*2.856*
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	*2.856*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	52.688.523
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	138.656	
Cessions et désaffectations	8171	273.678	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	3.958.848	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	56.512.349	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8211	.....	
Acquises de tiers	8221	.....	
Annulées	8231	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	21.060.104
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.254.507	
Repris	8281	.....	
Acquis de tiers	8291	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	92.963	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	22.221.648	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	34.290.701	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	134.373
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	2.686	
Cessions et désaffectations	8172	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	137.059	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	.....	
Acquises de tiers	8222	.....	
Annulées	8232	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	116.961
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	5.726	
Repris	8282	.....	
Acquis de tiers	8292	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	122.687	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	14.372	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	417.808
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	32.487	
Cessions et désaffectations	8173	539	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	449.756	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	352.506
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	30.424	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	431	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	382.499	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	67.257	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	519.393
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175	190.000	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	329.393	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	106.311
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	5.463	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	111.774	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	217.619	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.683.187
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	2.272.645	
Cessions et désaffectations	8176	3.958.848	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	1.996.984	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	.....	
Acquises de tiers	8226	.....	
Annulées	8236	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	.....	
Repris	8286	.....	
Acquis de tiers	8296	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	.....	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	1.996.984	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.365
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	6.365	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	6.365	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DE L'APPORT			
Apport			
Disponible au terme de l'exercice	110P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Disponible au terme de l'exercice	(110)	.....	
Indisponible au terme de l'exercice	111P	xxxxxxxxxxxxxxx	7.470
Indisponible au terme de l'exercice	(111)	7.470	
Capitaux propres apportés par les actionnaires			
En espèces	8790	.....	
dont montant non libéré	87901	.....	
En nature	8791	.....	
dont montant non libéré	87911	.....	

	Codes	Valeur	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Actions nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxx	766
Actions dématérialisées	8703	xxxxxxxxxxxxxx	.....

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Nombre d'actions correspondantes	8722	.....
Détenues par ses filiales		
Nombre d'actions correspondantes	8732	.....
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	.....
Montant de l'apport	8741	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	.....
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	.....
Montant de l'apport	8746	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	.....

	Codes	Exercice
Parts		
Répartition		
Nombre de parts	8761	.....
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	.....
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	.....
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	.....

	Exercice
Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	*1.074.760*
Emprunts subordonnés	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	.....
Etablissements de crédit	8841	*1.074.760*
Autres emprunts	8851	.....
Dettes commerciales	8861	.....
Fournisseurs	8871	.....
Effets à payer	8881	.....
Acomptes sur commandes	8891	.....
Autres dettes	8901	.....
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	*1.074.760*
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	*4.381.046*
Emprunts subordonnés	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	.....
Etablissements de crédit	8842	*4.381.046*
Autres emprunts	8852	.....
Dettes commerciales	8862	.....
Fournisseurs	8872	.....
Effets à payer	8882	.....
Acomptes sur commandes	8892	.....
Autres dettes	8902	.....
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	*4.381.046*
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	*11.243.731*
Emprunts subordonnés	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	.....
Etablissements de crédit	8843	*11.243.731*
Autres emprunts	8853	.....
Dettes commerciales	8863	.....
Fournisseurs	8873	.....
Effets à payer	8883	.....
Acomptes sur commandes	8893	.....
Autres dettes	8903	.....
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	*11.243.731*

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 179 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	*12.344*
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 179 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Loyers logements sociaux		*3.629.981*	*3.425.008*
Loyers autres		*97.695*	*89.014*
Récupération de charges locatives		*110.573*	*86.413*
Autres revenus		*27.905*	*30.917*
Ventilation par marché géographique			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	*219.244*	*248.683*
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	*19*	*19*
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	*18,6*	*18,6*
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	*25.244*	*25.745*
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	*1.052.024*	*936.945*
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	*297.359*	*273.944*
Primes patronales pour assurances extralégales	622	*29.359*	*26.180*
Autres frais de personnel (+)/(-)	623	*110.749*	*101.142*
Pensions de retraite et de survie	624	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	635	.....	.....
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	.....	.....
Reprises	9111	.....	.....
Sur créances commerciales			
Actées	9112	*3.649*	*649*
Reprises	9113	.....	.....
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	*145.179*	*169.173*
Utilisations et reprises	9116	*143.670*	*133.834*
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	*338.876*	*293.104*
Autres	641/8	*50.142*	*45.461*
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	.....	.....
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	.....	.....
Frais pour la société	617	.....	.....

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	*292.904*	*258.846*
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	*32.895*	*515*
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		*515*
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		*515*
Produits financiers non récurrents	(76B)	*32.895*	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	*32.895*	
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	*30.273*	*10.351*
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	*30.273*	*10.351*
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		*8.006*
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	*30.273*	*2.345*
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	*3.443*
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	*3.443*
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	.....
Suppléments d'impôts estimés	9137	.....
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	.....
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	.....
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	.....
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	.....
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	.....
Autres latences actives		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
Latences passives	9144	.....
Ventilation des latences passives		
.....		.....
.....		.....
.....		.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	.....	.....
Par la société	9146	*241.999*	*224.360*
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	.....	.....
Précompte mobilier	9148	.....	.....

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	.....
Montant de l'inscription	91622	.....
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	.....
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	.....
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	.....
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	.....
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	.....
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	.....
Le montant du prix non payé	92022	.....

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	.....
Marchandises vendues (à livrer)	9214	.....
Devises achetées (à recevoir)	9215	.....
Devises vendues (à livrer)	9216	.....

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	.....
Bases et méthodes de cette estimation		
.....		
.....		
.....		
.....		

	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	
Garanties locatives	*445.143*
Cautionnemens déposés par entrepreneurs pour travaux	*419.425*
Engagement entrepreneurs pour travaux	*2.206.796*
.....	.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	*5.100*
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation concernant l'inventaire prévu par l'article 9, premier alinéa de la loi du 17 juillet 1975, et établi conformément à l'article 15 de l'A.R. du 8 octobre 1976.
****
ACTIF
Immobilisations corporelles et incorporelles
Comme prévu par les articles 20 et 21 de l'A.R. du 8 octobre 1976, chaque élément de l'actif est évalué à sa valeur d'acquisition sous déduction des amortissements.
Conformément à l'article 15 de l'A.R. du 8 octobre 1976, les amortissements appliqués sont les suivants :
1. Frais d'établissement Linéaire 20 %
2. Constructions Linéaire 2 %
 N.B. ceci sous déduction de 1/6 de la valeur d'acquisition
 laquelle est considérée représenter la valeur du terrain -
 et n'est donc pas amortie.
3. Modernisations constructions Linéaire 2 %
3bis - Rénovations énergétiques de type PIVERT et autres - 4 %
4. Garage Linéaire 2 %
5. Chauffage central Linéaire 5 %
6. Ascenseurs Linéaire 5 %
7. Chauffe-eau et chauffe-bains Linéaire 10 %
8. Extincteur Linéaire 10 %
9. Mobilier de bureau Linéaire 10 %
10. Machines de burea Linéaire 20 %
11. Matériel informatique Linéaire 20 %
12. Matériel roulant Linéaire 20 %
13. Matériel des ateliers Linéaire 20 %
14. Aménagements bureaux Linéaire 20 %
15. Logiciels d'applicatio Linéaire 20 %
Les amortissements appliqués sont en conformité avec les directives de la Société Wallonne du Logement, confirmé par le Conseil d'Administration (circulaire du 20/12/93). La société étant à considérer fiscalement comme PME en application de l'article 15 du Code des sociétés et la loi du 31/7/2004 publié au Moniteur Belge du 23/8/2004, l'amortissement prorata temporis n'est pas d'application.
Créances à plus d'un an et à un an au plus
Les créances sont reprises pour leur valeur nominale.
Locataires partis depuis une ou plusieurs années et dont la dette ne diminue pas sans que celle-ci ne soit qualifiée définitivement comme irrécouvrable par l'avocat ou l'huissier chargé du recouvrement.
Une réduction de valeur sur créances a été constituée à hauteur de 100% de la dette.
Cette réduction de valeur est, en principe, immunisée d'impôt.
Autres locataires.
 Par mesure de prudence, une réduction de valeur a été comptabilisée en suivant la règle suivante :
- locataires présents : 20% sur les retards au 31/12
- locataires partis dans l'année : 35% sur les retards au 31/12
- locataires partis depuis plus d'un an mais dont la dette régresse : 80% sur les retards au 31/12.
Cette réduction de valeur est imposable.
Placement de trésorerie et valeurs disponibles
Ceux-ci sont repris pour leur valeur nominale.
Production immobilisée - Le placement ou le remplacement des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude réalisés par le personnel de la société LYSCO font l'objet d'un calcul de prix de revient précis reprenant la main d'oeuvre et les matériaux utilisés, Les montants sont repris en production immobilisée,
Subventions en équipement : en application de l'article 71, alinéa 2, de l'AR du 30 janvier 2001, la société présente les commandes en cours sous déduction des avances perçues. Lorsque la société procède à l'aménagement de voirie à rétrocéder au terme des travaux, elle comptabilise ceux-ci dans la rubrique "commandes en cours d'exécution". Les subsides perçus pour lesdits travaux sont portés en déduction desdites commandes en cours. S'il s'avère que les sommes à percevoir en compensation des travaux réalisés seront insuffisantes pour couvrir le coût total des travaux, des réductions de

valeur seront actées.
Majorations d'intérêts - Les montants totaux sont repris au débit du compte 490000 - Majoration de remboursement - Le montant des prélèvements annuels est repris au crédit du même compte
Provisions pour gros entretiens et réparations : les montants qui sont repris en PGER sont le montant des travaux qui seront engagés pour la rénovation des logements vides, entre l’état des lieux de sortie et l’état des lieux d’entrée du nouvel occupant dans les logements. Sont repris les montants des travaux au cours des trois dernières années et ou une moyenne du coût par logement a été définie. Il est ensuite procédé à une estimation pour les 3 années suivant la clôture de l'exercice du nombre de logements à remettre en état en reprenant le coût moyen calculé sur les trois dernières année multiplié par le nombre de logements à rénover,

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

Voir page suivante

LYSCO S.R.L.
Rue Beauchamp 2

7780 COMINES-WARNETON

RAPPORT DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2024

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 161 § 2 du Code Wallon du Logement et de l'Habitat Durable, conformément à l'article 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et associations, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et de la gestion de notre société durant l'exercice passé, clôturé au 31 décembre 2023.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Ce commentaire se base sur le bilan après affectation des résultats et vaut par conséquent sous réserve d'approbation de l'affectation des résultats proposée par l'Assemblée Générale.

Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément au Code Wallon du Logement et de l'Habitat durable ainsi qu'à la loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des Sociétés et associations concernant les comptes annuels des entreprises et conformément aux dispositions particulières légales et de droit administratif applicables à l'entreprise.

1 Exposé fidèle sur l'évolution et les résultats des affaires et la situation de la société,

1.1 BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

Les bilans de clôture des exercices présent et antérieur sont repris ci-dessous sous une forme abrégée :
(montants en *milliers d'euros*)

ACTIF	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Actifs immobilisés	36.593	75	35.814	74
Actifs circulants	11.960	25	12.757	26
- créances à plus d'un an	5.526	11	7.790	15
- stocks et commandes en cours d'exécution	111		96	
- créances à un an au plus	1.185	3	335	1
- placements de trésorerie				
- valeurs disponibles	4.884	10	4.248	9
- comptes de régularisation	254	1	288	1
TOTAL DE L'ACTIF	**48.553**	**100**	**48.571**	**100**

PASSIF	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Capitaux propres	30.182	62	29.563	61
Provisions et impôts différés	1.227	3	1.195	2
Dettes	17.144	35	17.813	37
- dettes à plus d'un an	15.625	32	16.299	34
- dettes à un an au plus	1.489	3	1.473	3
- comptes de régularisation	30		41	
TOTAL DU PASSIF	**48.553**	**100**	**48.571**	**100**

- - Les principaux investissements actés en 2023 sont :
  - La rénovation énergétique de 21 logements Résidence Ma Campagne à Houthem pour un montant de 1.443.310 €
  - La rénovation énergétique de 19 logements Clos des Pâquerettes au Bizet pour un montant de 1.548.077 €
  - Remplacement des chaudières et des conduites d'eau Résidence La Lys à Warneton pour un montant de 619.029 €
  - L'embellissement et la sécurisation de la Résidence La Lys à Warneton pour un montant de 348.432 €
  - Divers travaux de rénovation dans les logements :78.809 €
  - L'acquisition d'un terrain Sentier de Gand au Bizet pour un montant de 25.000 €
  - Matériel et machines atelier pour 2.685 €
  - Matériel informatique pour 783 €
  - Matériel roulant pour 31.703 €
- Les immobilisations en cours (travaux en cours mais non actés) sont d'un montant de 1.996.984 €
- La société a acté pour 1.296.120 € d'amortissements hors exceptionnels
- Les locataires en place restent redevables à la société d'un montant de 42.630,79 €, montant en hausse par rapport à fin 2021 de 52 % (28.105,66 € fin 2022), notamment du à des décomptes de charges relatifs aux consommations de gaz Résidence La Lys à Warneton comptabilisés au 31 décembre 2023
- La valeur du stock a augmenté de 15.000 €
- Le montant des valeurs disponibles est de 4.883.711,37 €, augmentation par rapport à 2022 principalement due aux versements des tranches des différents subsides
- Les provisions pour gros entretiens et réparations restent stables par rapport à l'année 2023

1.2 COMPTES DE RESULTATS

Les données les plus importantes du compte de résultats sont reprises brièvement ci-après :
(montants en *milliers d'euros)*

	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	(+) 3.866	(+) 3.631
Variation commandes en cours exécution		
Production immobilisée	(+) 49	(+) 65
Autres produits d'exploitation	(+) 223	(+) 249
Approvisionnements et Marchandises	(-) 182	(-) 182
Services et biens divers	(-) 665	(-) 586
Frais de personnel	(-) 1.490	(-) 1.339
Amortissements et réd de valeur	(-) 1.296	(-) 1.105
Provisions pour gros entretiens et réparations	(-) 2	(-) 35
Autres charges d'exploitation	(-) 390	(-) 339
Résultat d'exploitation	(+) 113	(+) 359
Résultat financier	(-) 139	(-) 131
Résultat exceptionnel	(+) 2	(-) 10
Impôts sur le résultat	(-) 3	(-) 16
Résultat de l'exercice	(-) 27	202
Prélèvements sur les réserves immunisées	(+) 48	(+) 47
BENEFICE DE L'EXERCICE A AFFECTER	21	249

- Le chiffre d'affaires en augmentation de 6.47 % par rapport à 2022
- Les services et biens divers comportent entre autres les frais d'entretien des immeubles et sont en augmentation de 11,87 %. Augmentation du poste des fournitures d'énergie notamment suite à la mise en route de la nouvelle chaudière Résidence La Lys à Warneton ou les factures de gaz sont adressées à LYSCO et ensuite refacturées aux locataires (répercussion dans le chiffre d'affaires). Le changement de prestataire (BELFIUS) pour l'assurance incendie début 2023 a également une répercussion sur le poste assurances (+21.000 €). Tous les autres postes services et biens divers et entretiens et réparations sont en augmentation, répercussion générale due à l'inflation importante constatée en 2022 et 2023

- Suite à la fa forte augmentation du poste Approvisionnement et Marchandise en 2022 qui était est due à la forte augmentation du prix des matériaux de construction, une stabilisation des prix est constatée pour 2023
- Les frais de personnel en augmentation de 11,27 %, augmentations barémiques et engagement d'un ouvrier peintre au 01/07/2023. 2 indexations générales des salaires de la fonction publique, dont la société LYSCO y fait référence pour la barémisation de l'intégralité de son personnel, ont eu lieu au 1er janvier 2023 et au 1er décembre 2023. Une CCT sur le pouvoir d'achat au niveau de la CP 339 a également fait octroyer une prime individuelle de 500 € par membre du personnel à temps plein.
- Des intérêts sur avance de 53.133 € ont été supportés en 2023, avance correspondant à une augmentation des coûts sur le chantier de rénovation de 41 logements à Houthem et Le Bizet, augmentation due à une révision sur les travaux de 533.000 euros.
- Le prélèvement sur les réserves immunisées comprend l'étalement des plus-values réalisées sur les ventes de maison
- La dotation aux amortissements est en augmentation de 191.556,18 € notamment due aux principaux investissements actés en 2023 pour près de 4.073.000 euros
- Provisions pour gros entretiens et réparations stables par rapport à 2022
- Le bénéfice à affecter est en nette diminution de 92 % notamment due à une augmentation des coûts de l'énergie, des matériaux de construction, de la masse salariale, des amortissements.

2 – Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice au 31/12/2023, aucun événement ne s'est produit de manière à influencer, de manière importante, les résultats et la position financière de la société. La société n'a pas été confrontée à des risques et des incertitudes qui ont une influence, de manière importante, sur les résultats et la position financière de la société.

3 - Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant que ces indications ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Sans objet .

4 - Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

Sans objet

5 – Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Sans objet

6 – Au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, une justification de l'application des règles comptables de continuité

Sans objet

7° toutes les informations qui doivent y être insérées en vertu du présent code, spécialement les articles 5:77, § 1er, alinéa 2, 5:151, 6:12, 7:96, § 1er, alinéa 2, 7:97, § 4, dernier alinéa, et § 6, 7:102, alinéa 2, 7:108, alinéa 2, 7:115, § 1er, alinéa 2, 7:116, § 1er, § 4, dernier alinéa, et § 6, 7:203, 7:220, §§ 1er et 2, 15:29 en 16:29;

Sans objet

8° en ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits:

— les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers, y compris sa politique concernant la couverture de chaque catégorie principale des transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture, et

— l'exposition de la société au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie;

Sans objet

9 – Le cas échéant, la justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit

Sans objet

10 – Les informations relatives à l'attribution des jetons de présence et émoluments octroyés aux administrateurs et à la rémunération du Directeur-Gérant ou du préposé à la gestion journalière

Le montant du jeton de présence pour les membres de l'Organe d'Administration et du Comité d'Attribution est fixé à 150,00 € brut par séance. La rémunération annuelle du Président est fixée à 14.921,04 € et la rémunération annuelle du Vice-Président à 7.460,52 €. Sur l'année, un montant total de 17.850,00 € pour les membres de l'Organe d'Administration et 2.850,00 € pour les membres du Comité d'Attribution ont été alloués. Un précompte professionnel est retenu à la source.

Le Directeur-Gérant bénéficie d'une rémunération mensuelle correspondant à l'échelle A3 de la Région Wallonne, auquel il faut ajouter un double pécule de vacances, des chèques repas d'une valeur faciale de 8 €, une assurance hospitalisation, des avantages non récurrents et une prime de fin d'année. Il bénéficie en outre d'une assurance groupe dont l'intervention patronale est de 6 % du montant annuel brut de la rémunération et d'une voiture de société type Audi A4, y compris taxes, assurances, entretiens et consommations. Il est taxé à ce titre d'un avantage en nature.

11 – Le nombre de logements attribués et le nombre de dérogations aux conditions d'attribution des logements

42 LOGEMENTS ONT ETE ATTRIBUES EN 2023

NOMBRE DE DEROGATIONS AUX CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU LOGEMENT : 0

Séance			Logement	n°	Commune
6-02-2023	1		Rue Paul Demade	24	Comines
6-02-2023	1		Résidence Charles Degroux	17	Comines
6-02-2023	1		Rue de la Carpe	6 bte 37	Warneton
6-02-2023	1		Rue de la Carpe	6 bte 36	Warneton
6-02-2023	1		Rue de la Carpe	4 bte 9	Warneton
6-02-2023	1		Rue d'Armentières	202	Le Bizet
6-02-2023	1		Rue d'Armentières	192	Le Bizet
6-02-2023	1		Rue Paul Rose	40	Le Bizet
6-02-2023	1		Rue Paul Rose	32	Le Bizet
6-02-2023	1		Résidence La Douve	36	Warneton
6-02-2023	1		Avenue des Tilleuls	16	Comines
6-02-2023	1		Rue du Progrès	55	Comines
6-02-2023	1		Rue des Chênes	23	Bas-Warneton
6-02-2023	1	**14**	Avenue François Geuten	40/2/2	Comines
2-05-2023	1		Avenue des Châteaux	85	Comines
2-05-2023	1		Avenue des Châteaux	101	Comines
2-05-2023	1		Rue du Progrès	45	Comines
2-05-2023	1		Av. Philippe de Commynes	10	Comines
2-05-2023	1		Av. de l'Cinse bleue	4	Comines
2-05-2023	1		Rue des Chênes 35	35	Bas-Warneton
2-05-2023	1		Rue de la Cortewilde	11/1/1	Houthem
2-05-2023	1		Résidence Charles Degroux	14	Comines
2-05-2023	1	**9**	Avenue François Geuten	40/2/2	Comines
11-09-2023	1		Avenue Jean Despautère	11	comines
11-09-2023	1		Rue Botte de lin	3	comines
11-09-2023	1		Avenue François Geuten	32 1 1	comines
11-09-2023	1		Résidence Charles Degroux	2	comines
11-09-2023	1		Rue des Ormes	13	Bas-Warneton
11-09-2023	1		Rue des Ormes	17	Bas-Warneton
11-09-2023	1		Résidence Ma Campagne	15	Houthem
11-09-2023	1		Avenue de l'cinse bleue	6	Comines
11-09-2023	1		Avenue de Dottignies	17	Comines
11-09-2023	1		Avenue de Dottignies	21	Comines
11-09-2023	1	**11**	Rue de la Carpe	4 bte 4	Warneton
4-12-2023	1		Clos du Cheval Blanc	5	Ploegsteert
4-12-2023	1		Rue de France	47	Le Bizet
4-12-2023	1		Rue de France	24	Le Bizet
4-12-2023	1		Rue des Frênes	1	Bas-Warneton
4-12-2023	1		Rue de l'Ancienne Place	35	Bas-Warneton
4-12-2023	1		Rue du Progrès	64	Comines
4-12-2023	1		Avenue des Tilleuls	19	Comines
4-12-2023	1	**8**	Avenue de la Cinse Bleue	6	Comines

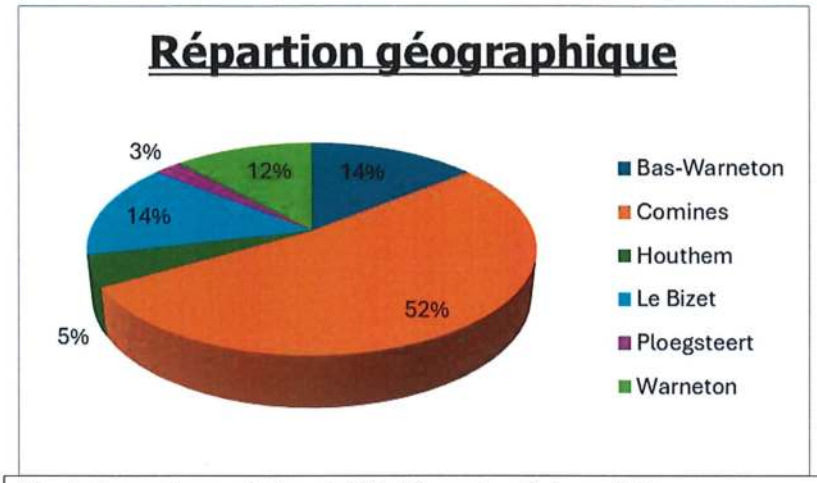

12 – Informations relatives à l'état financier de la société

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 30.181.694,10 € et les valeurs disponibles sont de 4.883.711 €.

La société est parfaitement en mesure de respecter ses engagements vis-à-vis des entrepreneurs, des salariés, de l'O.N.S.S., du fisc, etc. et d'assumer le remboursement annuel de ses emprunts auprès de la Société Wallonne du Logement.

13 – Les prévisions budgétaires

Projection Budgétaire pour les exercices 2024 et 2025

SYNTHESE RUBRIQUES **Ventes et prestations**	**2024**	**2025**
Chiffre d'affaires	4.062.732,68	4.164.300,99
Variation des produits finis	-	-
Production immobilisée	50.000,00	51.250,00
Autres produits d'exploitation	242.500,00	248.562,50
Produits d'exploitation non récurrents	-	-
Total des ventes et prestations	**4.355.232,68**	**4.464.113,49**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	180.000,00	180.000,00
Services et biens divers	718.836,86	758.300,00
Rémunérations	1.490.146,65	1.570.400,78
Amortissements	1.425.000,00	1.450.000,00
Réductions de valeur	-	-
Provisions	-	-
Autres charges d'exploitation	394.450,00	404.252,50
Charges d'exploitation non récurrentes	60.000,00	51.000,00
Total des charges d'exploitation	**4.268.433,51**	**4.413.953,28**
Résultat d'exploitation	**86.799,17**	**50.160,21**
Produits financiers	**373.422,31**	**489.200,31**
Charges financières	**355.809,78**	**360.000,00**
Résultat de l'exercice avant impôt	**104.411,70**	**179.360,52**
Transfert aux impôts différés	**-**	**-**
Prélèvement sur les impôts différés	**51.188,82**	**51.188,82**
Impôt sur le résultat	**20.000,00**	**20.000,00**
Résultat de l'exercice	**135.600,52**	**210.549,34**
Transfert aux réserves	**-**	**-**
Prélèvement sur les réserves immunisées	**-**	**-**
Résultat à affecter	**135.600,52**	**210.549,34**

14 – Informations relatives au développement du parc de logements et à son entretien et à la réalisation du programme d'investissements de l'année précédente

14.1 - Développement du parc de logements

- Un projet de construction de 16 logements à Haute Performance Environnementale (HPE) a été retenu par le Gouvernement Wallon, sur le terrain situé Avenue François Geuten à 7780 - COMINES. Une procédure ouverte a été lancée fin janvier 2024 pour une commande à passer pour fin juin 2024. Un subside de 1.440.000 euros a déjà octroyé et un second subside de 864.000 euros devrait être notifié à la société d'ici Juin 2024.
- Un projet de construction de 23 logements 1 et 2 chambres est à l'étude, Sentier de Gand à 7783 – Le Bizet. Le permis d'urbanisme a été accordé et le projet a été repris dans le cadre de la Mise en œuvre du programme d'acquisition de logements neufs dit Programme 243

approuvé par le Gouvernement Wallon. Un subside de 3.250.000 € a été octroyé pour la construction des logements et un subside de 460.000 € a été octroyé pour les équipements

- Également dans le cadre du Programme 243, un subside de 500.000 € a été octroyé pour l'acquisition et la valorisation d'un terrain Avenue de Dottignies à 7780 - COMINES
- Un subside de 555.630,00 a été octroyé par le SPW Département de l'Action Sociale pour l'extension de la crèche au Bizet. Ce subside fait suite à un appel à projet dans le cadre du Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR) et du plan de relance de la Wallonie 255 – Plan Cigogne +5200. Les travaux d'extension de la crèche débuteront le 1er mai 2024 pour une occupation au plus tard le 1er septembre 2025.

14.2 – Entretien du parc de logements

- Plan de rénovation 2020-2024 - 62 logements Résidence la Douve à Warneton – Travaux débutés le 1er mars 2023 – Montant des travaux effectués au 31/12/2023 : 2.624.693 € - Fin des travaux prévue dans le dernier trimestre 2024
- Plan de rénovation 2020-2024 - 19 logements Rue de l'Ancienne Place à Bas-Warneton et 100 logements Avenue des Châteaux, Rue du Progrès, Avenue des Acacias, Avenue des Tilleuls, Rue des Lilas, Avenue des Erables à Comines – Adjudication a eu lieu en avril 2024 – Montant des travaux à l'ouverture des offres : Lot 1 – Menuiseries et ETICS : 5.077.993 € HTVA et LOT 2 – HVAC : 1.419.118,85 € HTVA – Début des travaux courant du 4ème trimestre 2024
- Transformation des étages de l'ancien bâtiment dit EDC en 7 appartements – Marché de service auteur de projet lancé fin 2023 – Financement via le compte Plus Values sur Ventes

15 – Informations relatives à la politique de vente de logements

12 logements sont proposés à la vente sous forme de Community Land Trust (démembrement du foncier et de la propriété) Rue des Briqueteux à 7783 – Le Bizet

11 logements ont été vendus au 31/12/2023

Il reste un logement 3 chambres à 180.000 € à vendre.

16 – Liste de tous les marchés publics passés d'une valeur supérieure au montant visé à l'article 3 de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics

Objet du marché	Montant Hors T.V.A.	Attributaire
Marché de fournitures sanitaires	40.656,79 €	Van Marcke à 5100 - JAMBES
Marché de fourniture chaudières	26.544,50 €	Omniterm à 7501 Orcq
Marché de fourniture matériaux	16.789,14 €	Youbuild à 7780 - Comines
Marché de service entretien et contrôle des centrales de détection incendie	3.634,50 €	Modern Security à 7780 - COMINES
Marché stock de fourniture Electricité	6.915,36 €	ELETRIC SA à 7700 Mouscron
Marché stock de fourniture Peintures et accessoires divers	13.334,44 €	Glorieux SA à 7700 Mouscron
Marché stock de travaux de fourniture et pose de portes intérieures	12.868,00 €	TMP à 7781 - Houthem
Marché stock service vidanges fosses et nettoyage dégraisseurs	7.095,00 €	Vidange CATTEAU à 7780 - Comines
Marché de service nettoyage bureaux et parties communes d'immeubles	20.890,00 €	CLEANUP à 7712 - Herseaux
Marché stock contrôle des installations électriques d'habitations	12.332,40 €	NORMEC BTV à 7160 Chapelle Lez Herlaimont
Marché de travaux aménagement RDC Rue Beauchamp 3 à 7780 – COMINES	35.529,24 €	RASSENEUR à Braffe
Marché de travaux extension de la Crèche, Clos des Pâquerettes à 7783 – Le Bizet – Lot 1 GO Fermé	388.375,40 €	JD DEROUBAIX SA à 7740 - PECQ
Marché de travaux extension de la Crèche, Clos des Pâquerettes à 7783 – Le Bizet – Lot 2 Electricité	52.249,28 €	THERSA SA à 7700 Mouscron
Marché de travaux extension de la Crèche, Clos des Pâquerettes à 7783 – Le Bizet – Lot 3 HVAC Sanitaire	60.563,36 €	CELSIUS SA à 7740 - Pecq
Marché stock de travaux de réparations et entretien toitures	26.000,00 €	DENOLF David à 7784 Warneton
Marché de fournitures matériel de chauffage et climatisation – Bâtiment Rue Beauchamp 3 à Comines	38.312,05 €	OMNITERM SA à 7501 Orcq
Marché de service évacuation et traitement des déchets par containers	16.840,00 €	COGETRINA à 7522 - Marquain
Marché de service entretien des ascenseurs 2023	2.380,00 €	Stalift à 7500 - Tournai
Marché de service d'architecture aménagement des étages Rue Beauchamp 3 à Comines	70.800,00 €	DPA Architectes à 7781 - HOUTHEM
Marché de travaux installation photovoltaïque Bureaux Rue Beauchamp 2 à Comines	19.327,17	DEI sprl à 7712 - Herseaux

17 – Rapport de rémunération

En annexe 11 des comptes annuels format BNB

18 – Affectations et prélèvements

Nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit :

A. Bénéfice à affecter 21.294,64 €.

C. Affectation à la réserve indisponible : 21.294,64 €.

L'ORGANE D'ADMINISTRATION DECIDE

- de prendre connaissance du rapport du commissaire relatif à l'exercice social du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus ;
- d'accepter l'affectation du résultat proposé ;
- d'approuver le projet des comptes annuels ;
- de nous donner décharge pour le mandat exercé durant l'exercice passé ;
- de donner décharge au commissaire-reviseur.

L'Organe d'Administration remercie tous les collaborateurs qui se sont dévoués lors de l'exercice écoulé pour la continuité du développement de la société.

A Comines-Warneton, le 29 mai 2024

(Signature des membres de l'Organe d'Administration)

DESBUQUOIT Marie-Eve, Présidente

VANDESKELDE Didier, Vice-Président

Les membres de l'Organe d'Administration

« LYSCO » SRL

Rue Beauchamp, 2 – 7780 Comines-Warneton

Exercice clos le
31 décembre 2023

Rapport du commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires

FIGURES FOR GOOD
AUDIT | TAX | DATA ANALYSIS | REPORTING EXTRA-FINANCIER (RSE - ESG)

WWW.AUDICIA.BE
AUDIT & CONSEIL

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société à responsabilité limitée « LYSCO » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société à responsabilité « LYSCO » (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 4 juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société à responsabilité limitée « LYSCO » durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 48.552.726 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 21.295.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2021) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs,

le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse.
Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er ,8° du Code des sociétés et des associations , traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- La société n'utilise pas des comptes de droits et engagements hors bilan. En ce qui concerne l'exhaustivité et l'évaluation des droits et engagements hors bilan, nous nous appuyons sur les affirmations de la direction et les confirmations des tiers, à défaut d'inventaire comptable permanent en la matière. Par ailleurs et sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenu conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Gozée, le 30 mai 2024

« AUDICIA » SRL
Commissaire
Représentée par

Philippe BERIOT
Réviseur d'entreprises associé

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: *339* ....

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	*17,0*	*17,0*	.....
Temps partiel	1002	*2,0*	*1,0*	*1,0*
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	*18,6*	*17,8*	*0,8*
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	*22.736*	*22.736*	.....
Temps partiel	1012	*2.508*	*1.212*	*1.296*
Total	1013	*25.244*	*23.948*	*1.296*
Frais de personnel				
Temps plein	1021	*1.346.727*	*1.346.727*	.....
Temps partiel	1022	*142.764*	*71.153*	*71.611*
Total	1023	*1.489.491*	*1.417.880*	*71.611*
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	.....	.....	.....

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	*18,6*	*17,8*	*0,8*
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	*25.745*	*24.433*	*1.312*
Frais de personnel	1023	*1.338.211*	*1.270.269*	*67.942*
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	.....	.....	.....

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	17	2	18,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	17	2	18,6
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	17	1	17,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	13		13,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	3	1	3,8
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121		1	0,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212		1	0,8
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1,0
Employés	134	3	2	4,6
Ouvriers	132	13		13,0
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	7		7,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	1		1,0
Contrat à durée déterminée	211	6		6,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	7		7,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	1		1,0
Contrat à durée déterminée	311	6		6,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	1		1,0
Autre motif	343	6		6,0
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	*7*	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	*56*	5812	
Coût net pour la société	5803	*1.743*	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	*1.743*	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Voir page suivante

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0435 413 697
Type d'institution	Société de logement de service public
Nom de l'institution	LYSCO SCRL
Période de reporting	2023

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	11
Comité d'attribution de logements	4

Membres du Conseil d'administration et du Comité d'attribution de logements

Fonction[5]	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute[7]	Détail de la rémunération et des avantages [8]	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Présidente	DESBUQUOIT Marie-Eve	14.628,49 €	Indemnité annuelle	AGW du 30 août 2017		100 %
Vice-président	VANDESKELDE Didier	7.314,24 €	Indemnité annuelle	AGW du 30 août 2017	Fondation Val de Lys – non rémunéré	100 %
Administrateur	CAPPELLE Francine	1.350,00 €	Jeton de présence			81,82 %
Administrateur	DEBRUYNE Alain	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	DEBRUYNE Carine	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %
Membre du comité d'attribution de logement	DEBRUYNE Carine	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	EFESOTTI Frank	1.350,00 €	Jeton de présence			81,82 %
Administrateur	GAQUIERE Françis	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	HALLEZ Frédéric	0 €	Jeton de présence			81,82 %
Administrateur	MOERMAN Lise	1.200,00 €	Jeton de présence			72,73 %

[5] Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.
[7] La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.
[8] Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1er).

Administrateur	PIETERS Jean-Jacques	1.650,00 €	Jeton de présence		Fondation Val de Lys – Non rémunéré	100 %
Administrateur	POUPAERT Patricia	1.500,00 €	Jeton de présence			90,91 %
Administrateur	POURCELLE Paulette	1.650,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	DEVOS Eric	150,00	Jeton de présence			100 %
Administrateur	VANRUYMBEKE Chantal	1.500,00 €	Jeton de présence			90,91 %
Membre du comité d'attribution de logements	VANRUYMBEKE Chantal	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Administrateur	VANTORRE Christine	1.350,00 €	Jeton de présence			81,82 %
Administrateur	VERDONCQ Didier	1.200,00 €	Jeton de présence			72,73 %
Membre comité d'attribution de logements	VANDAMME Sébastien	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Membre comité d'attribution de logements	ZEGRES Brigitte	450,00 €	Jeton de présence			75 %
Membre comité d'attribution de logements	VANCOILLIE Frédéric	600,00 €	Jeton de présence			100 %
Total général		42.642,73 €				

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction[9]	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute[11]	Détail de la rémunération annuell brute[12]
DIRECTEUR-GERANT	BAUFFE THIERRY	**114.914,98 € Brut imposable** **17.181,14 € quote-part ONSS**	**12 mensualités, pécule de vacance prime de fin d'année, avantages n récurrents liés aux résultats**
Total rémunérations		**132.096,12 €**	

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **Oui** / ~~**Non**~~
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?
  Oui / ~~**Non**~~
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui** / ~~**Non**~~
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? 7.616.16 €

Thierry BAUFFE
Marie-Eve DESBUQUOIT

Directeur-Gérant
Présidente

[9] Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

[11] Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

[12] Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

3. Extrait de l'annexe 4 du CDLD déterminant le contenu des rémunérations du titulaire de la fonction dirigeante

Le montant annuel de la rémunération est obtenu en additionnant toutes les sommes en espèces et tous les avantages évaluables en argent dont le titulaire de la fonction dirigeante bénéficie en contrepartie ou à l'occasion de sa mission.

Il s'agit du montant avant déduction des cotisations sociales personnelles dues en exécution de la législation sociale relative aux travailleurs salariés ou d'un statut légal ou réglementaire excluant les intéressés du champ d'application de la législation sociale.

Par dérogation à l'alinéa 7 [de l'annexe 4 du CDLD], sont exclus de la notion de rémunération au sens de la présente annexe :

1°. les montants perçus en remboursement de frais exposés pour le compte de l'intercommunale, pour autant qu'ils soient fixés dans le respect des dispositions fiscales applicables;
2°. pour autant que les règles fiscales soient correctement appliquées, les avantages de toute nature découlant de l'utilisation privée d'outils de travail (téléphone portable, ordinateur portable, ...), en ce compris l'éventuelle voiture mise à disposition. Ces outils de travail devront toujours être restitués par le titulaire de la fonction dirigeante à l'échéance de la relation de travail;
3°. les primes d'assurance responsabilité civile, défense en justice et celles visant à offrir une couverture des frais exposés en raison de l'état de santé du titulaire de la fonction dirigeante prises en charge par l'employeur;
4°. pour le personnel contractuel, les plans de pension complémentaires à contribution définie dont les conditions sont identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel de l'organisme.

Les éléments rémunératoires suivants du titulaire de la fonction dirigeante sont limités comme suit :

1°. seuls les plans de pension complémentaire à contribution définie dont le pourcentage et les conditions sont identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel de l'organisme ainsi que les plans de pension complémentaire à contribution définie portant sur le paiement d'une cotisation patronale fixe exprimée en un pourcentage de la rémunération durant une période pendant laquelle le gestionnaire est effectivement occupé en cette qualité par l'organisme, sont autorisés;

2°. la rémunération variable éventuelle est limitée à vingt pour cent de la rémunération brute annuelle totale. Ce montant annuel brut total de la rémunération variable est pris en compte dans le calcul du plafond de rémunération visé ci-dessus.

3°. Cette rémunération variable est déterminée en fonction d'objectifs mesurables, de nature financière ou autre, fixés au moins six mois à l'avance.

Annexe 2 au Rapport de rémunération 2023 - LYSCO SCRL - Rue Beauchamp 2 à 7780 - COMINES

Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président ainsi que leur justification pour chaque mois

	PRESIDENTE	
Mois	***Montant de rémunération versé***	***Justification***
janv-23	1.243,42 €	100%
févr-23	1.243,42 €	100%
mars-23	1.243,42 €	100%
avr-23	1.243,42 €	100%
mai-23	1.243,42 €	100%
juin-23	1.243,42 €	100%
juil-23	1.243,42 €	100%
août-23	1.243,42 €	100%
sept-23	1.243,42 €	100%
oct-23	999,63 €	100%
nov-23	1.219,04 €	100%
déc-23	1.219,04 €	100%
	14.628,49 €	
	VICE-PRESIDENT	
Mois	***Montant de rémunération versé***	***Justification***
janv-23	621,71 €	100%
févr-23	621,71 €	100%
mars-23	621,71 €	100%
avr-23	621,71 €	100%
mai-23	621,71 €	100%
juin-23	621,71 €	100%
juil-23	621,71 €	100%
août-23	621,71 €	100%
sept-23	621,71 €	100%
oct-23	499,81 €	100%
nov-23	609,52 €	100%
déc-23	609,52 €	100%
	7.314,24 €	

Thierrry BAUFFE - Directeur-Gérant

Marie-Eve DESBUQUOIT - Présidente

2022

Annexe 1 au rapport de rémunération 2023 de la Société LYSCO SCRL - Rue Beauchamp 2 à 7780 - COMINES
Liste de présence aux réunion des différents organes de gestion

PRESENCE 2023 **Conseil d'Administration**

P/M	Nom	N° National	Adresse	Commune	25-janv	22-févr	29-mars	26-avr	16-mai	28-juin	30-août	27-sept	26-oct	29-nov	20-déc	Taux de participation
	CAPPELLE FRANCINE	491012-266-85	Rue Delcauwe 2	7783 Le Bizet	-	V+€	V+€	V+€	-	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	81,82%
	DEBRUYNE ALAIN	540701-107-76	Clos des Pàquerettes 20	7783 Le Bizet	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	100,00%
	DEBRUYNE CARINE	590904-094-21	Faubourg de Lille 47	7784 Warneton	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	100,00%
	DESBUQUOIT MARIE EVE	731014-130-83	Chemin du Petit Bois 1	7784 Warneton	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	100,00%
	DEVOS ERIC	651216-089-07	Chemin d'Halluin 1	7784 Bas-Warneton	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	V+€	100,00%
	EFESOTTI FRANK	670909-143-87	Rue du Romarin 4	7782 Ploegsteert	-	V+€	-	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	81,82%
	GAQUIERE FRANCIS	600427-181-06	Route des Ecluses 30	7784 Warneton	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	100,00%
	HALLEZ FREDERIC	831125-429-59	Clos de Massiet 16	7784 Bas-Warneton	V	V	V	V	-	V	V	V	-	V	V	81,82%
	MOERMAN LISE	690501-068-28	Rue de Ploegsteert 129	7782 Ploegsteert	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	-	-	-	V+€	V+€	72,73%
	PIETERS JEAN JACQUES	590521-117-42	Rue Fosse-aux-chats 70	7780 Comines	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	100,00%
	POUPAERT PATRICIA	580927-150-30	Rue du Progrès 38	7780 Comines	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	-	V+€	V+€	V+€	90,91%
	POURCELLE PAULETTE	500217-280-80	Leiekaai 17 Bus 0101	8940 Wervik	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	100,00%
	VANDESKELDE DIDIER	511213-085-01	Rue d'Armentières 261	7783 Le Bizet	V+€	V+€	V+€	V+€ *	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	100,00%
	VANRUYMBEKE CHANTAL	520723-088-72	Rue de Ploegsteert 76	7782 Ploegsteert	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	-	V+€	V+€	V+€	90,91%
	VANTORRE CHRISTINE	620111-158-45	Route de Ploegsteert 55	7784 Warneton	-	-	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	V+€	81,82%
	VERDONCQ DIDIER	680525-121-10	Rue du Plit 69	7910 Anvaing	-	V+€	V+€	V+€	-	V+€	V+€	-	V+€	V+€	V+€	72,73%

* Présence partielle - Arrivée en retard cas de force majeure - Justification de l'intéressé : *Bonjour,*
Je me permets de revenir sur mon retard à la réunion du Conseil d'Administration du 26 avril 2023.
Comme à l'accoutumée, je pars de chez moi 45 min avant l'heure de la réunion, pour arriver une demi-heure avant le début de la séance afin de pouvoir m'entretenir avec le directeur-gérant.
Ce jour-là, en entrant dans mon véhicule, l'ordinateur de bord m'indiquait « Clé absente » et ne voulait pas démarrer, alors que j'avais la clé dans mon véhicule.
Le temps du déplacement du dépanneur, il a fallu une bonne demi-heure avant que celui-ci ne redémarre le véhicule. Voilà la raison de mon retard, il est vraiment indépendant de ma volonté et un cas de force majeure.
Je vous prie d'agréer, l'assurance de ma parfaite considération.
Didier Vandeskelde
Vice-Président LYSCO

CPAS = de Comines-Warneton
Ville de Comines-Warneton = de Comines-Warneton
R.W. = Région Wallonne

PRESENCE 2023 **Comité d'attribution**

P/M	Nom	N° National	Adresse	Commune	06-févr	02-mai	11-sept	04-déc								
	DEBRUYNE CARINE	590904-094-21	Faubourg de Lille 47	7784 Warneton	V+€	V+€	V+€	V+€								100,00%
	VANDAMME SEBASTIEN	720202-019-89	Rue du Touquet 257	7784 Warneton	V+€	V+€	V+€	V+€								100,00%
	ZEGRES BRIGITTE	680131-052-65	Rue de Capelle 23	7780 Comines	V+€	V+€	V+€	-								75,00%
	VANCOILLIE FREDERIC	680131-052-65	Chée de Warneton 14	7780 Comines	V+€	V+€	V+€	V+€								100,00%
	VANRUYMBEKE CHANTAL	520723-088-72	Rue de Ploegsteert 76	7782 Ploegsteert	V+€	V+€	V+€	V+€								100,00%

Thierry BAUFFE - Directeur-Gérant

Marie-Eve DESBUQUOIT - Présidente